

**E.01.01 – Dépôts sur les cédants – déclaration ligne par ligne (Nouveau modèle pour le reporting SEBC)**

**Observations générales:**

Cette section concerne la déclaration des dépôts sur les cédants (CIC 75) à des fins statistiques, renseignée en une seule ligne dans le modèle SE.06.02.

<b>COLONNE</b>	<b>ÉLÉMENT À DÉCLARER</b>	<b>INSTRUCTIONS</b>
EC0010	Code d'identification de la ligne	Code d'identification à des fins de référencement.
EC0020	Pays de l'émetteur	Indiquer le code ISO 3166-1 alpha-2 du pays de localisation de l'émetteur.  La localisation de l'émetteur est déterminée par l'adresse de l'entité qui émet l'actif. Cela correspond au pays de résidence de l'émetteur.
EC0030	Monnaie	Indiquer le code alphabétique ISO 4217 de la monnaie de l'émission.
EC0040	Montant Solvabilité II total	Valeur calculée conformément à l'article 75 de la directive 2009/138/CE, correspondant au montant Solvabilité II du dépôt.
EC0050	Intérêts courus	Quantifier le montant des intérêts courus après la dernière date de coupon pour les titres portant intérêts.  Il convient de noter que cette valeur fait également partie de l'élément « Montant Solvabilité II total ».
EC0060	Au pair	Encours du principal mesuré valeur nominale.